

# Info Vétô

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
et de la Protection des Populations de la Haute-Saône



## Lu pour vous...

Animal de compagnie  
Conseils et réglementation

### COVID 19

[COVID-19 et animal : MAJ 09/09/20](#)  
[Point sur la situation et pourquoi](#)  
[rester prudents](#)

[Un projet vaccin lentiviral par voie](#)  
[intra-nasale assure une protection](#)  
[importante chez l'animal](#)

[La durée de la réponse immunitaire](#)  
[neutralisante plus longue chez les](#)  
[femmes que chez les hommes](#)  
[Impacts de la pandémie sur le](#)  
[microbiome humain](#)

### Tuberculose bovine

[Situation en France](#)

[Étude des pratiques de dépistage de](#)  
[la tuberculose bovine par les VS en](#)  
[France à travers des enquêtes](#)  
[qualitative et quantitative](#)

[Bilan des foyers de tuberculose](#)  
[bovine déclarés en France](#)  
[métropolitaine](#)

### Influenza aviaire

[IA le point sur la situation](#)  
[Suivi IAHP en France : point au](#)  
[04/02/2021](#)

[Crise sanitaire – Guide pour les VS](#)

### Bulletin épidémiologique

[Numéro 90](#)

### Plateforme ESA

[Actualité](#)

[Observatoire et suivi des causes](#)  
[d'avortements chez les ruminants](#)

### Bien-être animal

[MOOC : se former au bien-être des](#)  
[animaux d'élevage](#)

### Agriculture

[#Positive Agriculture 100 chiffres](#)

### Santé publique

[L'immunité innée et la fusion des](#)  
[cellules infectées par le SARS-CoV2](#)

### Santé des abeilles

[Mortalité des colonies d'abeille](#)  
[durant l'hiver 18/19](#)

### Mes démarches

[Demander une habilitation sanitaire](#)  
[Établir un CVI](#)

## Edito

Vous recevez ici le dernier numéro d'Info Vétô de la DDCSPP : à compter de demain, 1<sup>er</sup> avril 2021, la DDCSPP et l'unité départementale de la direction régionale de l'économie, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi fusionnent pour former la **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)**. Vos interlocuteurs habituels resteront cependant les mêmes à part Mireille NOLIN, secrétaire administrative que beaucoup d'entre vous connaissent, qui a tant œuvré à la DDSV puis DDCSPP, mais qui prend sa retraite le mois prochain et qu'on ne peut que remercier pour toutes ces années. C'est donc sans elle qu'il nous faudra gérer le 1<sup>er</sup> foyer de tuberculose depuis 2014 qui a été déclaré fin 2020 dans le département et pour lequel un focus est fait dans ce numéro. Bonne lecture

**Thomas CLÉMENT**

## Actualités

### Foyer de tuberculose (TB) en Haute-Saône : surveillance sanitaire

La situation sanitaire de la tuberculose bovine reste préoccupante en France (au 1<sup>er</sup> septembre 2020, 94 foyers de tuberculose bovine).

Or, au cours du mois de décembre 2020 un foyer de tuberculose d'un cheptel de 208 bovins a été détecté dans le département de la Haute-Saône suite à une découverte à l'abattoir.

Le référent national et l'épidémiologiste régional tuberculose du ministère de l'agriculture sont en appui à la DDCSPP pour effectuer la gestion de ce foyer en partenariat avec les vétérinaires et les partenaires de l'élevage concerné.

Compte tenu de la situation indemne jusque-là dans le département et des lésions de l'animal abattu, un abattage complet du cheptel suivi d'un nettoyage, d'une désinfection et d'un vide sanitaire de l'exploitation et de l'environnement ont été réalisés.

Par ailleurs, une surveillance des zones à risque et le renforcement de la surveillance des élevages en lien épidémiologique avec ce foyer est en cours, afin d'éviter la diffusion de la maladie (notamment, surveillance appropriée des mouvements des bovins en sortie des cheptels à risque).

L'enquête épidémiologique a permis d'identifier les cheptels les plus exposés au risque de contamination, à savoir ceux en **lien épidémiologique suite à un mouvement de bovin** et ceux en **lien épidémiologique du fait de contacts direct avec les bovins restés dans l'exploitation** (lien «fil» à «fil»).

Les cheptels identifiés feront l'objet de contrôles (IDC voire interféron gamma afin d'améliorer la sensibilité du dispositif) puis la prophylaxie tuberculose sera maintenue au moins 2 ans.

En outre, le foyer étant isolé, en dehors des zones à risque prioritaires historiques absentes dans ce département, il convient d'effectuer une surveillance en IDC des cheptels résidant ou pâturent sur les communes incluses dans un **rayon a minima de 2 km** autour des pâtures du foyer. La surveillance en IDC des bovins de plus de 24 mois sur cette zone doit être conduite pendant 3 ans.

Cette zone de prophylaxie renforcée est définie suite aux enquêtes épidémiologiques, les investigations et l'historique des cheptels en concertation avec le GDS et l'OVVT.

Une zone à **risque potentiel** de tuberculose bovine est également définie pour la faune sauvage (= **zone de prospection**). Celle-ci correspond à la zone de prophylaxie renforcée (communes dans rayon de 2 km autour des parcelles infectées). Des mesures de détection de l'infection dans la faune sauvage y sont

## Vous avez reçu...

- 27/10/20 : IAHP : élévation du risque négligeable à modéré
- 3/11/20 : Annulation de la réunion de lancement de la campagne de prophylaxie 2020/2021
- 5/11/20 : IAHP : passage du niveau de risque de modéré à élevé
- 8/01/21 : AFP: Limoges : cas rarissime d'un homme mort de la rage après avoir été en contact avec des chauves-souris
- 3/03/21 : Foyer tuberculose Haute-Saône

## Numéros utiles...

### - **Préfecture** : 03 84 77 70 00

Elle pourra joindre les cadres d'astreinte de la DDCSPP

### - **Abattoir à Luxeuil-les-Bains** : 03 84 40 21 13

Abattoir susceptible de recevoir des animaux accidentés et transportables

### - **Equarrissage (Atemax)** : 0800 600 300 ou 0825 771 281

### - **LDVH 70** : 03 84 95 77 70 Jours fériés et we (P. LE HONG) [pierre.le-hong@haute-saone.fr](mailto:pierre.le-hong@haute-saone.fr)

## Arrivées/Départs...

Arrivée : NEANT

Départ : NEANT

## Échéances prochaines...

### Formations continues en région :

[Cliquer pour voir les propositions de formations continues.](#)

### Donnez votre avis ou faites des propositions...

[philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr](mailto:philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr)

## La DDCSPP 70 recrute

Tout au long de l'année, la DDCSPP est susceptible de recruter des vétérinaires pour diverses missions notamment d'inspection (abattoir et/ou atelier de traitement de gibier), ou de certification à l'exportation. Si vous êtes intéressé à court ou moyen terme, n'hésitez pas à vous manifester.

prises en place. Le zonage et les modalités de prospection y sont définis en concertation avec les organismes partenaires tels que l'Office Français de la Biodiversité (OFB ex ONCFS), la fédération des chasseurs, la DDT, le GTV BFC et le GDS.

## IBR, FCO : nouvelles conditions d'échanges de bovins intra-UE (« export » ou « import ») depuis ou vers la France,

**IBR** les règles des mouvements vers ou depuis d'autres pays de l'UE des bovins sont modifiées :

- d'une part car la Commission européenne vient de reconnaître officiellement le plan français d'éradication de l'IBR,
- d'autre part, car la «loi santé animale» («LSA») : règlement européen 2016/429 dit «loi santé animale» entre en vigueur le 21 avril 2021. D'une portée générale, de nouvelles règles sanitaires s'appliqueront aux échanges de bovins dans l'UE.

### **FCO.**

La France n'étant pas indemne des deux sérotypes 4 et 8 de la FCO, pour «exporter» des animaux vers d'autres États membres, il est nécessaire de prévoir que les animaux soient vaccinés **60 jours** contre les BTV 8 et 4 avant le départ vers l'Italie ou un autre État membre. Des négociations sont cependant en cours avec l'Italie et l'Espagne pour préciser certaines dérogations.

*Pour en savoir plus sur les différentes situations d'échanges intracommunautaires : Instruction technique [DGAL/SDSPA/2021-50](#) du 22-01-2021. IBR France annexe I de la décision 2004/558 - Conditions de certification aux échanges 1<sup>ère</sup> modification. Instruction technique [DGAL/SDSPA/2020-807](#) du 24-12-2020. IBR France annexe I de la décision 2004/558 - Conditions de certification aux échanges. GDS France. [Note FCO n°1 \(6 janvier 2021\)](#). Évolution des exigences pour les mouvements intra-européens.*

## Point d'amélioration

### Certificat vétérinaire d'inspection (CVI) : abattoir de Luxeuil statistiques 2019 – 2020

En 2019, sur 48 CVI dont 32 provenant d'animaux abattus à la ferme :

- 2 défauts de remplissage (conducteur+opérateur)
- 1 défaut de transportabilité de l'animal (délai post-gestation < 1 sem.)

En 2020, 21 CVI dont 10 provenant d'animaux abattus à la ferme :

- 1 défaut de remplissage (conducteur)

Tous les abats des animaux abattus à la ferme ont été saisis.

Aucun ancien modèle n'a été utilisé depuis la parution du nouveau modèle (juin 2018).

*Pour en savoir plus :*

- *Service public - Mes démarches- [Etablissement d'un CVI](#)*
- [Guide pratique pour évaluer l'aptitude au transport des gros bovins](#)
- [Guide pratique pour évaluer l'aptitude au transport des porcs](#)

## Bilans

### FORMATION CONTINUE DES VETERINAIRES

	2016	2017	2018	2019	2020
Vétérinaires sanitaires du département ayant participé à des formations	12	4	9	11	4

Les sessions sont obligatoires pour le maintien de l'habilitation des vétérinaires sanitaires exerçant en filière bovine, avicole, porcine, ovine, caprine à raison de 2 formations sur 5 ans, et des vétérinaires sanitaires spécialisés en équidés à raison d'une formation spécifique équine sur 5 ans.

Chaque formation est ainsi créditrice d'un point. Une attestation de formation est délivrée. La DDCSPP du domicile professionnel d'activité du vétérinaire sanitaire l'indemnise à hauteur de 10 actes médicaux vétérinaires supplémentés par des frais kilométriques plafonnés.